



Pôle d'excellence
des sentiers



Le coût de l'inaction

Résumé

2026

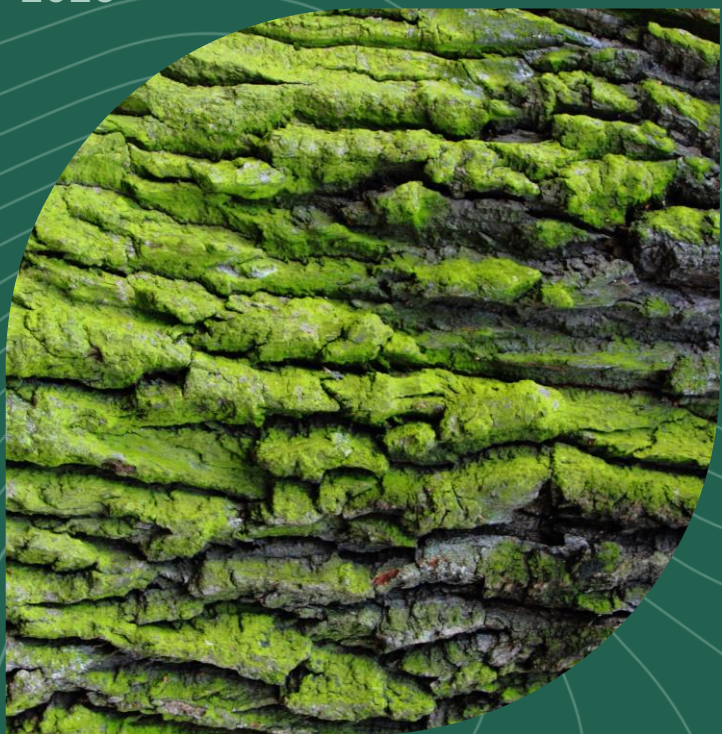
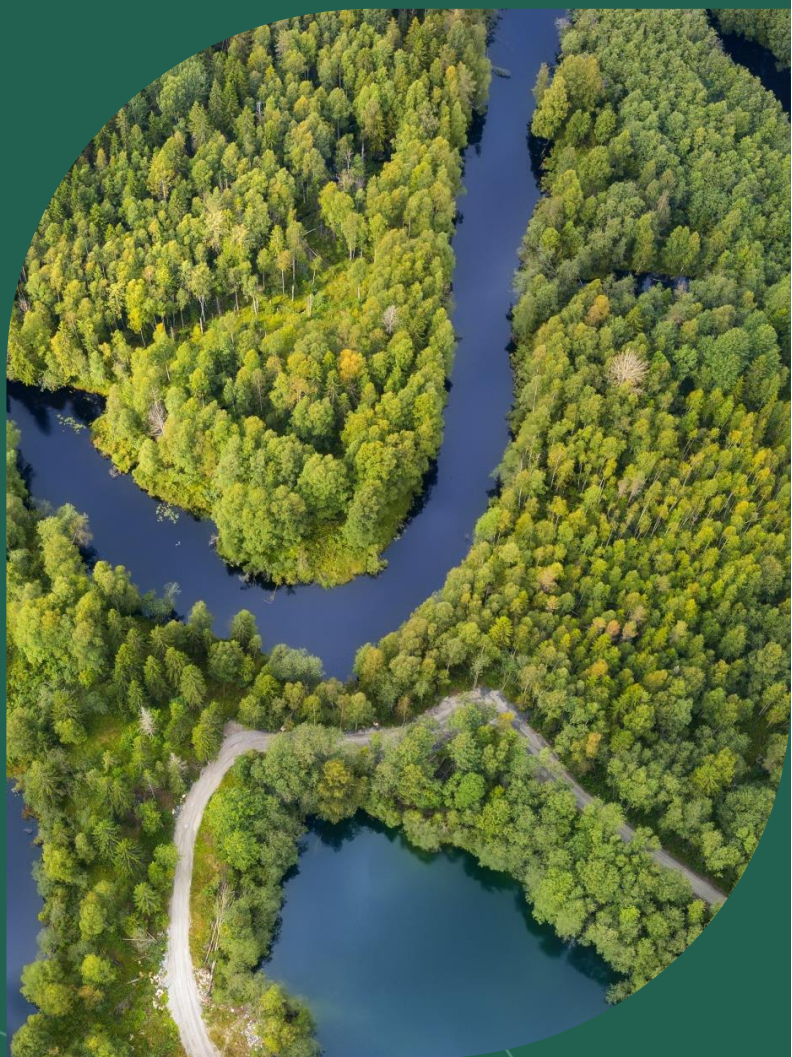


Table des matières

Résumé	3
Ce que le Canada risque de perdre d'ici 2045.....	3
Le Sentier aujourd'hui.....	4
Deux avenir divergents.....	4
Le coût de l'inaction.....	9
Tourisme et économies locales.....	9
La valeur du Sentier pour les Canadiens.....	9
Le coût croissant de la négligence	10
Santé et bien-être	10
Gérance environnementale.....	11
Identité nationale, patrimoine autochtone et liens communautaires.....	12
Le cercle vicieux.....	12
Les arguments en faveur de l'action	14

Résumé

Le Sentier Transcanadien (le Sentier) est le plus long réseau de sentiers récréatifs au monde. Long de plus de 30 000 kilomètres, il relie des collectivités dans chaque province et territoire, et est emprunté par 29 millions de Canadiens chaque année. Il est entretenu par 1 000 partenaires, la plupart étant de petites organisations communautaires dont la survie dépend d'un soutien externe.

Ce rapport pose la question suivante : **que perdrait le Canada si le Sentier Transcanadien ne disposait plus d'une organisation nationale pour le soutenir?**

La réponse est : des milliards de dollars et des milliers d'emplois. À cela s'ajoute une valeur intangible plus difficile à quantifier : l'érosion d'un atout national qui relie les collectivités et offre aux Canadiens un accès abordable à la nature et à des expériences partagées.

Ce que le Canada risque de perdre d'ici 2045

Les chiffres suivants représentent la différence annuelle entre un réseau de sentiers bénéficiant d'un soutien complet et un réseau dans lequel l'organisation de Sentier Transcanadien (STC) cesserait d'exister, selon des projections jusqu'en 2045.



Remarque : Ces catégories reflètent différentes dimensions de l'incidence et ne sont pas toutes cumulables. Les dépenses touristiques et les avantages pour les usagers, par exemple, se recoupent en partie. Les chiffres sont présentés pour illustrer l'étendue et l'ampleur des conséquences, et non comme une somme unique.

Le Sentier aujourd'hui

Le Sentier Transcanadien existe grâce à une vision simple et ambitieuse : un sentier qui relierait les Canadiens à la nature et entre eux. Depuis sa création en 1992, le Sentier Transcanadien est passé d'une simple idée à un réseau national entièrement interconnecté, achevé en 2017. Aujourd'hui, le Sentier est plus qu'un simple sentier pédestre. Il s'agit d'une initiative pancanadienne intergénérationnelle qui relie plus de 1 000 municipalités d'un bout à l'autre du pays.

Sentier Transcanadien ne possède ni ne gère directement la majeure partie du réseau de sentiers. Il fonctionne selon un modèle collaboratif, fournissant leadership, conseils, financement et ressources à 1 000 partenaires locaux. Ces partenaires – municipalités, associations de sentiers, communautés autochtones, parcs provinciaux et autres organisations – sont les gardiens qui gèrent, entretiennent et développent leurs tronçons locaux du Sentier. Chaque tronçon est conçu pour refléter le caractère et la géographie uniques de sa communauté.

La contribution de STC a un effet catalyseur. Au cours de la période 2022-2024, STC a versé plus de 16 millions de dollars pour soutenir des projets de sentiers allant de l'entretien et de la signalisation à des travaux de construction à grande échelle. La contribution de STC représentait en moyenne environ 11 % du coût total des projets, mais, dans de nombreux cas, elle a servi de financement initial essentiel, ce qui a permis aux projets d'attirer les investissements provinciaux, fédéraux et privés supplémentaires nécessaires pour aller de l'avant. Pour chaque dollar versé par STC, les partenaires de sentiers génèrent généralement entre trois et cinq dollars d'investissements supplémentaires.

Les efforts de l'organisation sont désormais passés de la construction d'un sentier national interconnecté pour se concentrer sur le renforcement, la protection et la mise en valeur de celui qui existe déjà. La vision stratégique de STC s'articule autour de trois priorités : améliorer **la qualité** des infrastructures, élargir **l'accessibilité** pour tous les Canadiens, et renforcer **la résilience** à long terme tant du Sentier en tant que tel que des organisations qui le soutiennent.

Deux avenir divergents

Cette étude compare deux scénarios sur une période de 20 ans.

« Agir »

Dans le scénario « Agir », STC continue de fonctionner comme une organisation nationale entièrement financée, fournissant un financement de démarrage, une expertise technique et une coordination stratégique aux partenaires du Sentier à travers le Canada. Il s'agit d'une amélioration du Sentier. STC renforce son impact en augmentant les

investissements dans les infrastructures, en développant des boîtes à outils de conception inclusive, en menant des campagnes promotionnelles, en soutenant les initiatives menées par les Autochtones, et en favorisant les partenariats entre les secteurs public, privé et de la société civile.

La qualité, l'accessibilité et la résilience du Sentier s'améliorent de manière mesurable au fil du temps. Le réseau devient plus sûr, plus inclusif et mieux équipé pour résister aux événements climatiques. Davantage de Canadiens empruntent le sentier, y compris des visiteurs ayant des besoins d'accessibilité variés et des touristes venant de l'extérieur de leur communauté d'origine. Les avantages économiques, sanitaires et communautaires documentés dans ce rapport s'accroissent en conséquence.

Sur la base des augmentations observées de la fréquentation du Sentier à la suite des récents investissements de STC (p. ex., le projet de revêtement du sentier à Magog, au Québec, a entraîné une augmentation de 18 % du nombre de visites par visiteur par rapport à un tronçon adjacent non aménagé). Le scénario « Agir » table sur une augmentation de 20 % du nombre de visites par personne, obtenue sur 10 ans grâce à des améliorations en matière de qualité et d'accessibilité.

« Ne rien faire »

Dans le scénario « Ne rien faire », STC cesse d'exister. Le sentier physique ne disparaît pas du jour au lendemain. De nombreuses parties du réseau sont antérieures à STC et bénéficient d'un soutien local qui pourrait se maintenir pendant un certain temps. Cependant, la seule organisation nationale chargée de coordonner le développement interjuridictionnel du Sentier, d'acheminer les fonds vers les partenaires locaux, de partager son expertise et de défendre les intérêts du secteur des sentiers au niveau national a disparu.

Les conséquences se répercutent sur l'ensemble du réseau :

- Le financement se tarit. Sans le financement de démarrage de STC, de nombreux partenaires perdent non seulement la contribution de STC, mais aussi les investissements provinciaux, fédéraux et privés supplémentaires qu'elle aidait à attirer. Les projets sont bloqués et l'entretien est reporté.
- L'expertise et la coordination disparaissent. STC assure un partage centralisé des connaissances, un soutien à la gestion des bénévoles et des conseils techniques que la plupart des organisations locales ne peuvent reproduire seules. Sans cela, les normes relatives aux sentiers divergent, les pratiques exemplaires se perdent et le réseau se fragmente.
- Le Sentier perd son champion. Les communications nationales, le soutien à la signalisation et les efforts de marketing de STC rendent le Sentier Transcanadien

visible et praticable en tant que réseau unifié. Sans cela, le Sentier disparaît de l'identité et de la culture canadiennes.

- Ce sont les collectivités qui en font les frais. Pour de nombreuses collectivités rurales et petites villes, le sentier peut être une source de revenus touristiques, un motif de fierté locale et un lien avec le réseau national. Sans le soutien de STC, ces collectivités doivent entretenir leurs tronçons seules, avec des budgets plus limités et un nombre de bénévoles en baisse.

Les preuves du déclin

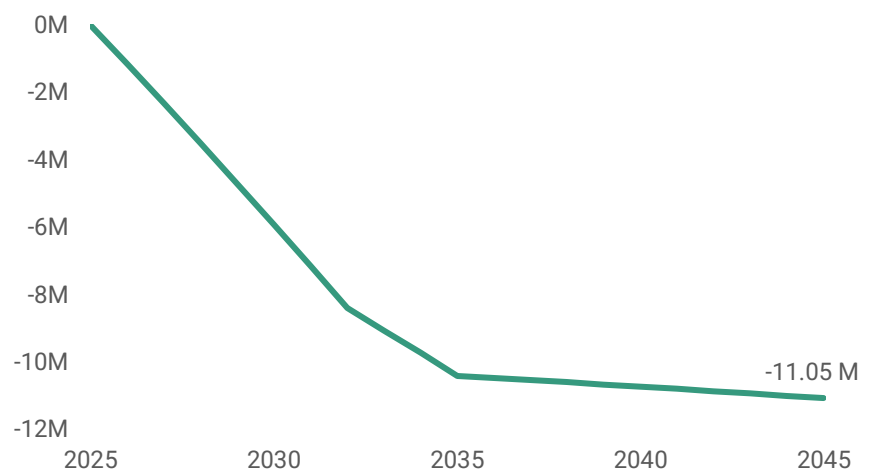
Nous savons que ce n'est pas une hypothèse; il existe plusieurs exemples de sentiers à travers le pays qui se dégradent et perdent des visiteurs en conséquence.

Lorsqu'un fleuve atmosphérique a emporté une section du Kettle Valley Rail Trail, en Colombie-Britannique, en 2021, la fréquentation annuelle par personne sur la section endommagée

était inférieure de 50 % à celle des sections adjacentes intactes, alors que la section endommagée était auparavant la plus populaire des deux. Lorsqu'une tempête de verglas a frappé le sentier des zones humides de la rivière Beaver en 2025, une baisse similaire de la fréquentation s'en est suivie. Lorsque l'infrastructure d'un sentier est défaillante, les gens cessent de l'utiliser, et les collectivités qui en dépendent en subissent les conséquences.

D'ici 2045, le Sentier devrait enregistrer 78 millions de visites de moins par an dans le scénario « Ne rien faire » par rapport au scénario « Agir ». Cela représente une perte de 11 millions de visiteurs uniques par an, soit l'équivalent de 23,4 % de la population canadienne prévue pour 2045, estimée à 47 millions d'habitants.

ES-1 : Estimation de la baisse du nombre annuel d'utilisateurs du sentier dans le scénario « Ne rien faire »



Source : Analyse du CPCS

Quels sont les sentiers les plus menacés?

Toutes les sections du Sentier ne sont pas exposées au même niveau de vulnérabilité. Les sentiers les plus menacés sont les tronçons dédiés situés dans les zones rurales, les petites villes et les milieux sauvages; ce sont les tronçons qui dépendent d'un financement externe et du soutien d'organisations. Cela représente environ 11 000 kilomètres de sentiers, soit près de 50 % du réseau terrestre du STC. Cela n'inclut pas les grands sentiers urbains, les itinéraires routiers, les voies navigables ou les sentiers d'arrière-pays autonomes qui subsisteraient indépendamment de l'existence de STC.

La dégradation des sentiers ne nécessite pas des décennies de sous-entretien pour devenir grave. Un sentier forestier naturel nécessite un rafraîchissement de la surface, l'élimination des dangers (p. ex., les troncs d'arbres tombés) et des travaux d'entretien contre l'érosion après quelques années afin de le maintenir dans un état accessible et de qualité pour les Canadiens de tous âges et de toutes capacités. Comme les sentiers deviennent rapidement impraticables ou dangereux, les gens commenceront à ne plus s'y sentir en sécurité et la fréquentation commencera à baisser rapidement en l'espace de quelques années.

Figure ES-2 : Longueur des sentiers menacés à travers le Canada



Le coût de l'inaction

Les sections suivantes résument les cinq catégories d'impacts quantifiés et évalués dans le présent rapport. Chacune représente une dimension différente du même problème sous-jacent : la dégradation du Sentier et le déclin de la fréquentation, causés par l'absence de coordination nationale et d'investissements.



Tourisme et économies locales

2 milliards de dollars de pertes de dépenses touristiques par an d'ici 2045.

Le Sentier stimule le tourisme national et international dans des collectivités de toutes tailles à travers le Canada. Dans le scénario « Ne rien faire », la baisse de la qualité des sentiers et la diminution de la fréquentation entraîneront une perte de 2,0 milliards de dollars en dépenses touristiques par an d'ici 2045, affectant de manière disproportionnée les petites villes et les régions rurales. On estime que 97 % de cette perte provient des visiteurs extérieurs : les personnes venant de l'extérieur de la collectivité locale pour visiter le Sentier. Ces dépenses représentent des injections d'activité économique dans les régions traversées par le Sentier à travers le pays.

Cela représente environ 178 \$ par personne par an, soit 25 \$ par visite sur le Sentier. D'après notre analyse de sensibilité, ce chiffre varie entre 1,9 et 2,1 milliards de dollars, en fonction de l'ampleur de la baisse de fréquentation à mesure que le Sentier se dégrade.

La baisse des dépenses de construction et d'entretien qui en découle met en péril environ 1 000 emplois par an, des emplois qui se concentrent dans les petites régions urbaines et les régions rurales à travers le Canada.



La valeur du Sentier pour les Canadiens

1,14 milliard de dollars de perte annuelle en avantages pour les usagers d'ici 2045

Les usagers du Sentier en tirent une valeur qui dépasse ce qu'ils paient pour l'utiliser, c'est-à-dire, dans la plupart des cas, rien. À l'aide d'un modèle de coûts de déplacement, qui estime la valeur en fonction de la distance parcourue pour atteindre le Sentier, nous estimons que l'utilisateur canadien

moyen du Sentier évalue son accès à 103 \$ par personne par an, soit 15 \$ par visite.

Le Sentier n'est pas un luxe. C'est une ressource accessible qui apporte de la valeur aux Canadiens de tous horizons et de tous niveaux de revenus. Lorsque le Sentier se dégrade et devient impraticable, cette valeur disparaît et affecte de manière disproportionnée les Canadiens à mobilité réduite et ceux vivant dans des collectivités où le Sentier peut être l'une des rares installations de loisirs disponibles.



Le coût croissant de la négligence

630 millions de dollars de passif lié à l'entretien différé d'ici 2045

Le risque financier le plus critique du scénario « Ne rien faire » n'est pas le coût de l'entretien du Sentier, mais le coût de ne pas l'entretenir. Des études montrent qu'un dollar d'entretien différé entraîne cinq dollars ou plus de coûts de remise en état futurs. Lorsque les revêtements se fissurent, que le drainage ne fonctionne plus ou que les ponts ne sont pas inspectés, les dégâts s'aggravent. La végétation envahit les chemins débroussaillés, l'eau s'infiltre dans le revêtement et les petits défauts se transforment en défaillances structurelles.

Appliqué à environ 11 000 kilomètres de sentiers à risque, ce phénomène génère un passif lié à l'entretien différé d'environ 630 millions de dollars d'ici 2045, soit 57 000 \$ par kilomètre. C'est le coût qui serait à payer si un futur gouvernement, une organisation ou une collectivité décidait de restaurer le Sentier.

Ce chiffre est exprimé en dollars réels de 2025. Les coûts des intrants de construction ayant augmenté bien au-delà de l'inflation générale au cours de la dernière décennie (p. ex., le bois d'œuvre a augmenté de 40 % au cours des dix dernières années), la facture réelle pourrait dépasser un milliard de dollars au moment où elle deviendra exigible. Plus le Sentier est négligé longtemps, plus sa réparation devient coûteuse. En revanche, l'entretien d'un sentier forestier compacté peut coûter moins de 3 000 \$ par an.



Santé et bien-être

72 millions de dollars par an en coûts de santé pour la société d'ici 2045 en raison de la réduction de l'activité physique

L'utilisation du Sentier est une activité physique, et l'activité physique sauve des vies. À l'aide de l'outil HEAT de l'Organisation mondiale de la Santé, nous

estimons que la baisse de fréquentation du Sentier dans le scénario « Ne rien faire » contribuera à 7 à 8 décès prématurés supplémentaires par an d'ici 2045, pour un coût sociétal de 72 millions de dollars par an. L'impact le plus important se produira au cours de la première décennie, car la dégradation de l'état du Sentier entraînera une baisse marquée de l'activité physique au sein de la population.

Ces chiffres ne reflètent que le coût en termes de mortalité lié à la baisse de l'activité physique. Ils n'incluent pas les coûts plus larges pour le système de santé liés à l'augmentation de la morbidité, à la détérioration de la santé mentale et à la baisse de la productivité, qui sont tous pris en compte, mais non chiffrés dans cette analyse.

Des recherches antérieures de STC ont estimé que le Sentier, en tant que réseau plus large, permettait de réaliser des économies d'environ 62,6 millions de dollars par an en coûts de soins de santé mentale. Bien que cela ne figure pas dans les estimations principales, cela donne une idée de l'ampleur des enjeux.



Gérance environnementale

19 000 hectares d'écosystèmes menacés

Le Sentier traverse des écosystèmes marins, des zones humides, des forêts, des zones boisées et des prairies qui fournissent des services évalués à environ 100 millions de dollars par an. Cela inclut la filtration de l'eau, la séquestration du carbone, la pollinisation, la régulation du climat et le soutien à la biodiversité.

L'impact environnemental de l'inaction est nuancé. La diminution du nombre de visiteurs peut certes réduire la pression sur certains écosystèmes, mais les sentiers non gérés attirent des utilisations inappropriées, notamment la circulation de véhicules tout-terrain, les accès non contrôlés et le piétinement d'habitats sensibles, qui peuvent causer des dégâts bien plus importants que les activités de loisirs encadrées. Des sentiers bien conçus et entretenus canalisent l'activité humaine le long de parcours définis, protégeant ainsi les écosystèmes adjacents tout en sensibilisant les visiteurs à la conservation et à une utilisation responsable.

Sans la gestion active de STC, la balance penche vers la dégradation. Les corridors du Sentier servent également de voies d'intervention en cas de catastrophe dans les régions rurales et isolées ; leur dégradation réduit la capacité des services d'urgence à accéder aux communautés lors d'incendies de forêt, d'inondations et d'autres catastrophes naturelles.



Identité nationale, patrimoine autochtone et liens communautaires

89 % des Canadiens affirment que la nature a l'influence la plus forte sur leur sentiment d'identité

Le Sentier Transcanadien est l'une des rares initiatives véritablement pancanadiennes, construite avec et pour les communautés de chaque province et territoire. Il porte en lui l'histoire des corridors ferroviaires et des routes commerciales autochtones. Il offre une plateforme pour partager la culture locale avec les visiteurs et les résidents.

Le secteur des sentiers qui soutient ce réseau est fragile. L'enquête nationale de 2022 de Sentier Transcanadien sur le secteur des sentiers a révélé que 57 % des organisations de sentiers fonctionnent avec des budgets annuels inférieurs à 20 000 \$. D'autre part, 76 % d'entre elles dépendent de bénévoles, et 46 % indiquent que l'âge moyen de leurs bénévoles se situe entre 45 et 60 ans. Ces organisations ne disposent pas des réserves nécessaires pour faire face à la perte de la coordination et du financement nationaux. Sans un financement et un soutien continus pour ces organisations, dans le scénario « Ne rien faire », entre 40 et 440 organisations de sentiers risquent de cesser leurs activités.

L'engagement de STC en faveur de la réconciliation avec les Autochtones est concret et croissant. En 2024-2025, STC a investi plus de 525 000 \$ dans des projets de sentiers communautaires soutenant les communautés autochtones dans toutes les provinces et dans deux territoires. Dans le scénario « Ne rien faire », ces partenariats se dissolvent et le financement qui soutient les projets communautaires de sentiers et de patrimoine disparaît.



Le cercle vicieux

Ces répercussions ne se produisent pas de manière isolée. Elles interagissent dans une dynamique qui s'autoalimente. La dégradation du Sentier réduit la fréquentation, ce qui sape le soutien politique au financement, ce qui rend plus difficile le recrutement de bénévoles, ce qui accélère encore le déclin. Les pertes touristiques affaiblissent la justification économique pour les administrations locales d'investir dans l'entretien du Sentier. L'entretien différé alourdit le fardeau de la remise en état, tandis que les conditions politiques, sociales et financières pour y remédier se détériorent parallèlement.

Ce cercle vicieux explique pourquoi le scénario « Ne rien faire » n'est pas simplement une succession de pertes isolées. Il s'agit d'une trajectoire de

déclin qui s'aggrave. Chaque année d'inaction augmente le coût de la restauration, marginalise davantage les collectivités touchées et rend les bénéfices plus difficiles à récupérer.

Dans le scénario « Agir », la même dynamique s'inverse. Les investissements conduisent à un Sentier de meilleure qualité, ce qui attire davantage de visiteurs, ce qui génère un fort soutien communautaire, ce qui attire de nouveaux investissements. C'est ce cercle vertueux qui justifie la nécessité d'agir.

Le bien-fondé de l'action

Prévenir ces pertes ne nécessite pas de dépenses extraordinaires. Cela nécessite un investissement soutenu dans un atout canadien qui existe déjà et qui apporte des retombées à la société.

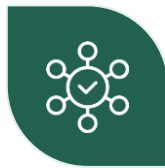
Ce que l'investissement apporte

Le Sentier n'est pas simplement une installation de loisirs. C'est un élément d'infrastructure nationale essentiel qui apporte des avantages tangibles sur les plans économique, sanitaire, environnemental et culturel. L'analyse présentée dans ce rapport s'articule autour de trois priorités stratégiques qui définissent ce que permet d'accomplir un investissement continu :



Qualité

Améliorer la qualité physique des infrastructures de sentiers (p. ex., les revêtements, les ponts, la signalisation, le drainage), afin que chaque tronçon du Sentier soit sûr, bien entretenu et offre une expérience fiable à tous les usagers. Sans qualité, le Sentier se dégrade, la fréquentation diminue, et les 2 milliards de dollars de dépenses touristiques annuelles ainsi que les 1,14 milliard de dollars de bénéfices annuels pour les usagers documentés dans ce rapport s'érodent en conséquence.



Accessibilité

Veiller à ce qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent utiliser le Sentier et en tirer profit, y compris les personnes ayant des capacités physiques, des niveaux de revenus et des situations géographiques variés. Le Sentier est une ressource publique peu coûteuse et très accessible. Le maintien et l'élargissement de cette accessibilité préservent sa valeur pour les 29 millions de Canadiens qui l'utilisent chaque année, et l'étendent à ceux qui ne peuvent actuellement pas en profiter.



Résilience

Rendre le réseau de sentiers et les organisations qui le soutiennent plus résilients face aux événements climatiques, à l'incertitude du financement et aux changements démographiques. Cela inclut le renforcement des capacités organisationnelles des partenaires de sentiers, la diversification des sources de financement et la conception d'infrastructures capables de résister à des conditions météorologiques de plus en plus extrêmes. Sans résilience, le cercle vicieux du déclin devient inévitable.

Le modèle de financement de STC est conçu pour maximiser les retombées de chaque dollar investi. Le financement de démarrage de STC, qui représente généralement jusqu'à 35 % du coût d'un projet, catalyse de trois à cinq dollars d'investissements supplémentaires provenant des gouvernements provinciaux, des programmes fédéraux et des donateurs privés. La suppression de STC n'entraîne pas une réduction proportionnelle des investissements dans les sentiers, mais peut provoquer l'effondrement du financement dans les collectivités.

Le financement de STC garantit la qualité, l'accessibilité et la résilience du Sentier et du secteur des sentiers en général. Il atténue les coûts de l'inaction et ouvre la voie à l'excellence continue. Il évite la désintégration d'un réseau qui a pris des décennies à construire et qui est utilisé par les Canadiens et les touristes du monde entier.

Le Sentier n'est pas simplement une installation de loisirs. C'est un élément d'infrastructure nationale essentiel qui apporte des avantages tangibles et intangibles considérables. Il soutient le tourisme dans les collectivités rurales, il améliore la santé et le bien-être des Canadiens, et il contribue à préserver le patrimoine autochtone et l'histoire locale. Il relie les Canadiens de tout le pays à la nature et à leurs communautés.

Le maintien de la qualité des sentiers nécessite entre 3 000 \$ et 16 000 \$ par kilomètre par an, selon le type de revêtement. Cependant, le financement de STC ne représente qu'une partie de ce montant. Le reste est généré par des tiers (gouvernements provinciaux et municipaux et organisations communautaires). Le modèle de financement de STC catalyse d'autres investissements, servant de capital de démarrage pour les projets de sentiers. La suppression de STC n'élimine pas seulement sa contribution directe. Elle fait s'effondrer l'écosystème plus large de financement et de soutien.

Des années d'inaction augmentent le coût final de la restauration, marginalisent de plus en plus les communautés touchées et rendent les avantages plus difficiles à récupérer. Le coût de l'inaction est la désintégration d'un réseau qui a pris des décennies à construire et qui procure des milliards de dollars d'avantages aux Canadiens.



**Pôle d'excellence
des sentiers**